

La Nature Vaudoise

Les Brèves

Succès total de la pétition Sauvez Chasseron - Creux-du-Van

Avec plus de 13600 signatures, la pétition contre l'implantation de quarante éoliennes dans le Jura vaudois a rencontré un large succès. Les paysages, les milieux naturels, l'avifaune et les chiroptères de la région Chasseron - Creux-du-Van doivent être préservés. Pro Natura Vaud s'était alliée avec Paysage Libre Vaud, Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, BirdLife et l'Association locale Vol au Vent. En moins de cinq mois, les signatures ont été récoltées par de nombreux bénévoles, aussi bien sur le terrain que par courrier. Les feuilles de signatures ont été remises le 2 octobre dernier au président du Grand Conseil vaudois, aux municipalités et aux législatifs des communes de Fiez, Bullet, Grandevent, Fontaines sur Grandson, Mauborget, Tévenon, Provence, Bonvillars et Concise.

Nouveau site Internet de Pro Natura Vaud

Le site www.pronatura-vd.ch a été entièrement remodelé pour permettre une meilleure accessibilité au public. On y trouve tous les thèmes sur lesquels Pro Natura Vaud s'active, ainsi que la possibilité de suivre les activités destinées aux membres.

Dézonage dans les communes vaudoises

Le projet se poursuit pour la deuxième année consécutive tant le sujet paraît important pour Pro Natura Vaud qui collabore avec le WWF. Des propositions seront adressées aux municipalités pour sortir de la zone à bâtir des parcelles dont les valeurs biologiques et paysagères méritent d'être préservées. Il s'agit aussi de déployer le Réseau écologique cantonal qui doit permettre à la faune de se déplacer sans trop de risques et de trouver des habitats fonctionnels.

Biodiversité en terres cultivées

Pro Natura Vaud va lancer en terre vaudoise un projet visant à encourager les agriculteurs et tous les propriétaires de terrains à accueillir la nature sur leurs parcelles. Le but est de mettre en relation les acteurs concernés et de valoriser les nombreux efforts qui seront consentis en faveur de la biodiversité. Nous espérons que ces mesures profiteront notamment au lézard vert qui est encore présent sur les coteaux chauds du Chablais grâce à des vigneronniers bienveillants. Le projet se déploiera aussi sur Genève et Valais.

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 165 | Décembre 2018

Froid de canard et consommation électrique

Belles forêts du Jura vaudois



Un forêt de conifères sur blocs.

Des Petits-Plats au Noirmont...

Aux confins de la Vallée de Joux, surplombant le magnifique lac des Rousses et le village tout en longueur de Bois-d'Amont, s'étend un versant boisé de plusieurs centaines d'hectares, sans dessertes forestières. Autant dire que le lieu est resté sauvage et bien préservé. Cette vaste forêt s'est installée sur une roche de calcaire compact où des fissures, des failles et des gouffres se cachent sous les mousses.

Sur ces sols rudimentaires, exposés en ubac (le versant qui bénéficie de la plus faible exposition au soleil), la croissance des arbres est ralentie. Le climat y est assez rude pour favoriser principalement les conifères, épicéas et sapins. Des feuillus dispersés, tels que des érables, des sorbiers des oiseleurs et des hêtres, viennent agrémente le paysage.

Traditionnellement, une moitié du versant au nord-est de la Bourbe-aux-Petits-Plats

Photos Anne-Claude Plumettaz Clot

est pâturée essentiellement par des génisses en estivage et quelques vaches allaitantes. Cinq pâturages juxtaposés occupent l'espace le long d'une longue combe gardée ouverte par et pour le bétail.

De tout temps, il a été admis que les génisses peuvent pâturer une partie de la forêt avoisinante jusqu'à la crête qui domine le vallon des Begnines. Mais la forêt est peu endommagée, car les fentes de lapiaz empêchent le bétail d'aller partout.

Le sud-ouest du versant est entièrement boisé et non pâturé au lieu-dit les Côtes-du-Noirmont. L'exploitation forestière est difficile à cause du manque d'accès carrossables, ce qui a permis aux arbres de vieillir en paix. La richesse en espèces et la tranquillité de l'endroit en font un lieu idéal pour y instaurer une réserve naturelle.

... une vaste réserve forestière en devenir

En 1987, le Conseil d'Etat vaudois avait promulgué un arrêté de classement pour protéger le Creux-du-Croue situé à proximité du Noirmont. C'est un impressionnant anticlinal qui abrite une tourbière, des bas-marais et des pâturages maigres où paissent des moutons.

De son côté, Pro Natura Vaud ne s'était pas trompée en acquérant, en 1989, deux parcelles forestières dans les Bois-de-la-Baragne. Presque trois décennies plus tard, plusieurs services cantonaux (forêts, faune, nature et agriculture) ont pris l'initiative avec Pro Natura Vaud d'y créer une vaste réserve forestière d'au moins 500 hectares comprenant des zones de boisés fermés où se développera une dynamique naturelle, et d'autres en pâturages boisés. L'objectif est d'y favoriser la biodiversité.

En 2018, le groupe de travail, dans lequel collaborent toutes les instances mentionnées ci-avant, a présenté le projet aux amodiataires des pâturages, puis aux nombreux propriétaires suisses et français. Les parcelles de forêts sont des longues bandes

verticales larges d'environ vingt mètres qui s'étendent du bas du versant jusqu'à la crête. Elles sont parfois délimitées par des murs en pierres sèches. Toutes sont enregistrées en pré-vache au Registre foncier.

Les propriétaires qui désirent adhérer au projet peuvent signer une convention de réserve forestière pour cinquante ans contre un dédommagement. Ils peuvent aussi vendre leurs parcelles au Canton, à la Commune d'Arzier-le-Muids ou à Pro Natura Vaud qui les intégreront dans le périmètre de la future réserve. Aujourd'hui déjà, près de 100 hectares de forêts et pâturages boisés sont protégés ou en voie de l'être. Tout propriétaire intéressé à participer à cette belle réalisation peut contacter Pro Natura Vaud.

Un circuit pédestre inédit : de La Bourbe au Creux-du-Croue

A la sortie du village de Bois-d'Amont, depuis le lieu-dit La Bourbe, une piste agricole raide rejoint l'alpage de Sur-la-Côte. Puis un sentier balisé attaque la montée de la Côte-du-Noirmont. La crête sommitale passée, le sentier fait le tour du spectaculaire Creux-du-Croue. Le retour vers La Bourbe se fait par le même chemin. Il faut prendre garde aux chiens patous qui gardent les moutons pendant l'estivage !

*Anne-Claude Plumettaz Clot,
Serge Fischer et Gilbert Paquet*

Le Groupe de travail visitant un pâturage boisé.



Notre avenir énergétique au-delà des intérêts particuliers

L'énergie est une branche de la physique, elle est donc à priori très quantifiable et prévisible. Pourtant, l'irrationalité menace quand il s'agit de l'énergie du ménage national et qu'il s'y greffe des enjeux sociaux et commerciaux. La transition énergétique du non-renouvelable (pétrole, gaz, charbon, uranium) vers le renouvelable (hydro-électrique, solaire, géothermique, éolien) est incontournable : d'une part parce que le non-renouvelable s'épuise sur notre petite planète et d'autre part parce que notre manière de consommer menace notre survie et celle de nos descendants.

Les blocages de la transition énergétique

Individuellement, chacun peut œuvrer à la transition énergétique. Mais il existe des intérêts particuliers qui n'y ont pas avantage, tel le commerce de l'énergie fossile qui s'active, ruse et triche pour que rien ne change, organisant même le gaspillage pour laisser croire que la transition est impossible. La vérité des coûts doit entrer dans la politique énergétique autant que les atteintes à l'environnement et les gaspillages.

L'énergie est gaspillée

C'est parce qu'elle est trop bon marché. Une augmentation de son coût freinerait le gaspillage tout en finançant la transition. Mais il est plus facile de prendre prétexte des difficultés financières de la population pour ne pas augmenter les prix. Il faut d'abord commencer par distinguer les besoins de base des habitants du pays. Une meilleure distinction entre le revenu du travail et



Une petite éolienne de la première génération au Mont-Crosin.

celui de la fortune permettrait aussi à chacun de vivre dignement tout en payant sa consommation énergétique au prix réel.

Le débat énergie/nature-paysage

Les éoliennes complètent l'apport du solaire car elles tournent aussi par mauvais temps. A l'échelle du continent, l'éolien offre de bons rendements, et plus particulièrement sur les côtes océaniques. Si le solaire trouve sa place sur les toitures, nous devons encore travailler pour éviter que l'éolien parte à la conquête des paysages non bâtis.

Les données de base

- L'énergie du soleil reçue par le territoire suisse est 200 fois supérieure au total de toute la consommation nationale. Les surfaces disponibles dans les zones bâties suffiront à terme pour capter l'énergie nécessaire pour couvrir l'ensemble de nos besoins nationaux. C'est vrai en moyenne annuelle, mais ça ne marche pas sans stockage pour les périodes sans soleil. Les lacs d'accumulation sont d'excellents moyens de stockage.
- Une maison bien isolée et couverte de panneaux solaires n'a plus besoin d'apport d'énergie extérieure pour son chauffage. Le surcoût pour les nouveaux bâtiments est de l'ordre de 10% du prix de la construction. Les vieux bâtiments peuvent aussi être très bien isolés. L'isolation thermique des bâtiments représente donc un potentiel d'économie correspondant à près de la moitié de la consommation totale en Suisse.
- Le moteur électrique a un rendement trois à quatre fois meilleur que le moteur thermique à essence ou au diesel. Toute l'énergie est transformée en mouvement, alors que la voiture à essence n'utilise qu'un quart de l'énergie pour avancer, les trois quarts restants sont perdus en chaleur dans l'atmosphère.
- Le solaire thermique n'est pas mort ! Avec ses rendements élevés et sa technologie simple, il peut être utilisé pour l'eau chaude et le chauffage d'entre-saison.
- Produire de l'électricité à partir de la combustion du bois demande 100 fois plus de surface qu'avec des panneaux solaires.
- La production d'électricité à partir de combustibles fossiles peut être décentralisée grâce au couplage chaleur-force. Tant que les maisons mal isolées sont encore tolérées, les connaissances techniques actuelles permettent de charger une voiture électrique à la maison avec un moteur à essence dont le rejet de chaleur peut chauffer la maison.
- Les chauffages électriques gaspillent la production de nos cinq centrales nucléaires quand il fait froid. La statistique nationale ne cite que la moyenne annuelle, alors que ce sont les pointes de consommation qui coûtent à la collectivité parce qu'elles imposent de dimensionner en conséquence la production nucléaire.
- Même si elle fait en moyenne trois fois mieux que le chauffage électrique direct, la pompe à chaleur (PAC) a un gros problème caché. Quand il fait froid, son rendement chute et devient identique au chauffage électrique direct. Actuellement, le 80% des PAC installées en Suisse prend sa chaleur dans l'air. Le parc des PAC oblige à surdimensionner la production d'électricité et même à acheter de l'électricité produite en Allemagne avec du charbon.



Panneaux solaires photovoltaïques sur une toiture plate.

Loin de toute émotion, il est bon de revenir aux connaissances de base qui peuvent aider chacun à construire son modèle d'utilisation énergétique pour participer consciemment à la transition vers le renouvelable. Les questions relatives au débat qui a cours chez nous portent principalement sur les avantages des voitures à moteur électrique, le solaire, les énergies fossiles, la pompe à chaleur, l'éolien, le nucléaire et l'isolation des bâtiments.

Groupe énergie de Pro Natura Vaud

Les rumeurs et autres légendes :

- ✓ Les maisons bien isolées seraient inconfortables. Oui, si on n'adapte pas la distribution de chaleur. Rien n'empêche de le faire.
- ✓ L'isolation périphérique des bâtiments ne serait pas durable. Faux, car il y a toujours du bon et du mauvais travail, des bons et des mauvais matériaux. Il faut exiger la qualité et la durabilité.
- ✓ Les panneaux solaires demanderaient plus d'énergie pour leur construction qu'ils n'en produisent au cours de leur vie. Faux, car la quantité d'énergie utilisée pour construire, transporter et installer un site de production est amortie après une année de fonctionnement. D'ailleurs, les panneaux solaires installés il y a trente ans fonctionnent toujours.
- ✓ Le solaire et l'éolien auraient un mauvais rendement par rapport aux centrales thermiques, car le vent et le soleil sont irréguliers. Oui, mais au moins le soleil produit aux heures de pointe en journée. Le nucléaire et le charbon ont une production plus régulière, mais produisent aussi de l'électricité aux heures où on n'en a pas besoin.

La destruction du Mormont stoppée par une décision de justice

Le Tribunal cantonal a annulé en octobre dernier la décision cantonale d'autoriser l'extension de la carrière du Mormont. Le paysage et la nature de cette belle colline aux valeurs naturelles exceptionnelles ne pourront pas encore être détruits par l'entreprise La Farge - Holcim qui devra patienter.



Le Comité cantonal de Pro Natura Vaud s'était déplacé sur le site de la carrière du Mormont pour se rendre compte de son ampleur.

l'emprise de la carrière n'est plus compatible avec la préservation des prairies et des bosquets qui composent ce paysage unique. Toute la biodiversité risque de disparaître si les intérêts économiques sont favorisés au détriment de la protection de la nature et du paysage. De plus, la protection des eaux n'est pas garantie. Ces temps de sécheresse et d'assèchement des sources doivent désormais inciter à la plus grande prudence.

Comblement après l'exploitation ?

Dans son arrêt, la Cour de droit administratif et public a reconnu qu'un éventuel comblement en fin d'exploitation réduirait manifestement à néant plusieurs mesures de compensations prévues dans le permis d'exploiter. Or la question du remplissage de l'énorme fosse présente de grands risques, notamment en ce qui concerne la composition et la stabilité de la gigantesque masse des matériaux, de même que leur transport car il faudra aller les chercher très loin pour réussir à tout combler. Mais on sait que les décharges de matériaux permettent à ceux qui les exploitent de faire de bonnes affaires. Il est ainsi fort probable que la lutte va se poursuivre tant les enjeux sont importants.

Mais Pro Natura Vaud dispose encore d'une réserve financière pour sauver le Mormont suite à un appel aux dons lancé auprès de ses membres qui avaient répondu généreusement.

Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud

La mobilisation des associations de protection de la nature

Pro Natura Vaud s'était mobilisée aux côtés des associations Helvetia Nostra, WWF Vaud et de membres de Sauver le Mormont pour déposer en 2016 un recours motivé par l'absence de garanties quant à la préservation du plateau de La Birette située sur le haut de la colline du Mormont.

La sauvegarde de ce site préoccupe Pro Natura Vaud depuis de longues années car les appétits du cimentier ne cessent d'augmenter. A tel point que le gigantisme de



Bois du Jorat, une forêt à préserver!

Les bois du Jorat sont l'une des plus vastes forêts de plaine du canton de Vaud (environ 4000 hectares). Le massif forestier s'étend sur huit communes dont Lausanne, Cugy ou encore Froideville. Le territoire est reconnu comme richesse naturelle et culturelle par le Canton et par la Confédération. Il abrite une grande biodiversité et un grand nombre de rivières et de ruisseaux qui prennent leur source dans la région, dont le Flon.

Afin de préserver cette forêt au mieux, un projet de création de parc naturel périurbain, avec une réserve naturelle centrale d'environ 440 hectares, a été lancé en 2012 par l'association *Jorat, une terre à vivre au*

Qu'est-ce qu'un parc naturel périurbain ?

Un parc naturel périurbain est l'une des trois catégories de parcs d'importance nationale définies dans la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Cette loi stipule que le parc doit se trouver dans un périmètre de 20 kilomètres maximum du centre d'une agglomération, à une altitude proche et qu'il doit être facilement accessible avec les transports publics. Le parc doit s'articuler autour d'une zone centrale laissée à la nature d'au moins 400 hectares. Le reste du parc est appelé zone périphérique ou zone tampon et il doit entourer la zone centrale afin de la protéger des activités humaines extérieures. Alors que dans la zone centrale l'activité humaine est grandement limitée, la zone périphérique permet des activités productrices dans le respect du développement durable.

quotidien (JUTAVAQ). Cette association est composée de l'Etat de Vaud et de treize communes, toutes propriétaires forestières, entourant les bois du Jorat. En 2016, les bois du Jorat ont obtenu le label *Candidat parc naturel périurbain* par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour une durée de trois ans. Fin 2019, chacune des communes faisant partie de JUTAVAQ devra prendre position sur la confirmation de son engagement pour la création définitive du Parc naturel périurbain du Jorat (PNPJ).

Malheureusement, une autre association, *Parque pas mon Jorat*, a été créée à fin 2017 pour combattre le projet PNPJ. Elle regroupe des utilisateurs des bois du Jorat qui ont de la peine à accepter qu'une partie du massif forestier soit placée en réserve naturelle. En effet, si cela arrive, toute activité (cyclisme, cueillette, exploitation forestière) sera interdite dans la zone centrale afin de laisser se développer la nature au mieux. Ces restrictions ont également poussé la Commune de Froideville à se retirer du projet bien qu'elle soit restée membre de JUTAVAQ.

Heureusement, sept passionnés de la nature ont créé mai 2018 une nouvelle association *Jor'à toi*, pour but de démontrer l'engouement populaire, artisanal, politique et régional autour du PNPJ. Elle a mis en place une page Facebook (<https://www.facebook.com/joratoi/>) et va à la rencontre des gens dans les événements régionaux autour du Jorat. Cette association est ouverte à tous et il est possible de la rejoindre facilement via un formulaire en ligne (<http://eepurl.com/du3MdL>).



Un étang dans les bois du Jorat : un réservoir d'eau et un habitat pour la biodiversité.



Pro Natura Vaud encourage cette jeune association dans ses démarches. La Suisse ne possède pour l'instant qu'un seul parc périurbain dans le canton de Zurich, le *Wildnispark Zurich Sihlwald*. La biodiversité va mal en Suisse et la création de grandes aires protégées est d'une grande importance si nous voulons la préserver au mieux. De plus, de par leur proximité avec la ville, les parcs périurbains permettent de toucher et de sensibiliser le public sur l'importance de la protection de la nature.

Kevin McMillian, stagiaire



Bonne entente à Leysin

Le modelage du terrain effectué pendant l'été 2018 dans la combe d'Aï. – Photo David Genillard à qui vont nos remerciements.

Un terrain d'entente a été trouvé avec la Municipalité de la Commune de Leysin. Si les intentions en matière d'équipements touristiques sont grandes, celles de protéger à long terme le patrimoine paysager communal ont aussi trouvé une place au sein de l'exécutif et du législatif.

La réserve naturelle des Tours d'Aï sera protégée

Ainsi une convention a été signée avec Pro Natura Vaud pour protéger pendant les prochaine-neuf prochaines années le magnifique paysage des Tours d'Aï et des forêts séchardes situées sur le bas de la commune. En prime, une réserve forestière sera aussi créée, avec le Canton, aux Charbonnières au-dessus du lac de l'Hongrin.

Une collaboration remarquable

Une fois n'est pas coutume, Pro Natura Vaud a trouvé un interlocuteur particulièrement bienveillant en la personne du syndic leysenoud Jean-Marc Udriot. D'emblée, les discussions se sont déroulées dans une confiance réciproque qui a permis aux représentants de Pro Natura Vaud de bien travailler.

Un bilan favorable à long terme pour la nature

C'est dans le contexte de la préparation des Jeux olympiques de la jeunesse de 2020 qu'un accord a été recherché pour éviter une opposition de Pro Natura Vaud qui aurait risqué de retarder le début des travaux. Car ceux-ci, particulièrement urgents et ambitieux, allaient porter atteinte aux prairies de la combe d'Aï situées dans le domaine skiable des hauts de Leysin. Si au final l'emprise des mouvements de terre est importante, la préservation de la nature aux alentours devrait permettre d'obtenir à long terme un bilan équilibré. Ainsi, la station de Leysin pourra accueillir les compétitions des JOJ 2020 tout en offrant à ses visiteurs et à ses habitants une nature et un paysage préservés dans d'autres secteurs de la commune. Pro Natura Vaud maintiendra ses contacts avec la Municipalité pour mettre en valeur les efforts consentis pour la biodiversité alpestre.

Michel Bongard

Appel aux membres de Pro Natura Vaud habitant la région de l'Est vaudois

Le comité régional s'implique avec passion pour défendre la nature dans la région qui s'étend de Chardonne jusqu'à Bex en passant par le Pays-d'Enhaut. L'Est vaudois abrite les réserves naturelles les plus vastes du canton. Leur gestion et leur entretien demandent passablement d'engagement. Les bénévoles de ce comité veillent aussi à protéger la nature en dehors des réserves en suivant les projets d'aménagement du territoire et de constructions dans la région. Si vous vous sentez concernés par la protection de la nature et des espèces qui y vivent, rejoignez sans plus tarder notre comité régional! N'hésitez pas à contacter son vice-président: Philippe Morier-Genoud, route de la Placette 34, 1658 Rossinière, 026 924 57 23, phmg@bluewin.ch

Agenda

Assemblée générale de Pro Natura Vaud 2019

Samedi 23 mars 2019 à 14h30, à la salle de l'Ancien-Stand à Blonay. L'Assemblée sera organisée par le comité régional de l'Est vaudois. Tous les membres de Pro Natura Vaud sont invités. L'édition n° 166 de février 2019 de *La Nature Vaudoise* fera office de convocation.

Programme 2019 des sorties Jeunes + Nature

Samedi 12 janvier, Penthaz: visite d'une STEP. La station d'épuration des eaux de Penthaz est la première station du canton équipée pour traiter les micropolluants.

Samedi 9 février, Morges: froid de canard! Observation des oiseaux hivernants au bord du lac avec l'œil aguerré d'un ornithologue. A la fin de la journée, fuligules et harles n'auront plus de secrets pour les participants.

Samedi 16 février, La Givrine: luge! De la neige, du froid, des glissades et des rigolades. Ces sorties sont destinées aux enfants qui ont entre 6 et 13 ans, membres ou non de Pro Natura Vaud. Les rendez-vous avec les monitrices et moniteurs ont lieu dans les gares CFF de Lausanne, de Morges ou de Nyon. Les excursions sont gratuites. Les assurances sont à la charge des participants.

Pour participer, il suffit de demander un formulaire d'inscription dix jours avant la date à jeunes+nature.vaud@pronatura.ch ou auprès de Cindy Nussbaumer-Picard au 078 886 45 03. Les détails de l'organisation seront communiqués par e-mail, au plus tard une semaine avant la sortie.

Impressum *La Nature Vaudoise* paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature Adresse: Pro Natura Vaud, Bd de Grancy 56, 1006 Lausanne, tél. 021 963 19 55 Courriel: pronatura-vaud@pronatura.ch Site Internet: www.pronatura-vaud.ch Dons: CCP 10-15602-3 ou IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 Rédaction: Michel Bongard Relecture: Françoise Mundler Mise en page: Nelly Hofmann Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% vieux papier recyclé Couverture: un groupe de fuligules morillon hivernant sur un lac de Suisse romande, gouache mise à disposition par l'artiste Laurent Willenegger, © wildsideproductions.ch

